

Avril 2017 | Vol. 15 N° 3

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



CAMP DE JOUR

Inscription les
25 et 26 avril
prochains

Détails à la page 11

Séance de Cardio-Zumba

Défi Santé

5 30 Équilibre

Détails à
la page 11



Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE **Jacobin**

Avril 2017 | Volume 15 N° 3

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 5

Municipalité de Saint-Jacques

- Avis public 6
- Taxes scolaires 6
- Nomination de rues 7
- Avril, mois de la Jonquille 7

Service de sécurité incendie

- Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone 8 et 9

Loisirs et culture

- Retour sur la Semaine de relâche 10
- Camp de jour 11
- Défi Santé 11
- Hockey balle libre 12
- Badminton libre 12
- Spinning 12

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Exposition Sophie Venne, artiste peintre 13
- Conférence Cajetan Larochelle 13
- Jeu éducatif en ligne 14
- Heure du conte 14
- Vente de livres 14

Des nouvelles de vos organismes

- SHÉNA 15
- SOL 15
- Résidence Nouvelle-Acadie 16
- FADOQ 16
- Chevaliers de colomb 16
- Club de pétanque 17
- La Garde paroissiale 18
- Groupe Scout 19
- Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie 19

Information

- Abri d'auto temporaire 20
- Nettoyage de votre terrain 20
- Collecte de feuilles et de gazon 20
- MRC Montcalm 20

Page couverture	Camp de jour Défi santé Élection municipale
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et Impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

3 avril 2017 à 19 h

1^{er} mai 2017 à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi 8 h à 16 h, mardi 8 h à 16 h 30, mercredi 8 h à 16 h 30, jeudi 8 h à 18 h, vendredi 8 h à 12 h. *Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 1 800 567-9372

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente de communication et adjointe au Service de l'urbanisme
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
directrice des finances
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson
technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296
biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant
préposée aux prêts
Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 6 février 2017

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Demande d'aide financière du Club de pétanque Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 300 \$ au Club de pétanque Saint-Jacques à titre de contribution pour l'année 2017.

Demande d'aide financière du Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 700 \$ au Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques pour la publicité du salon des artisans.

Partenariat au CRÉVALE pour les Journées de la persévérance scolaire

Il est résolu à l'unanimité de reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité.

Participation à la dégustation de vins et fromages de la Maison Horeb Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 6 billets pour l'événement.

Demande du Collège Esther-Blondin pour la Marche Julie-Pothier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser des employés à se rendre au Collège Esther-Blondin avec les véhicules de la Municipalité lors de la Marche Julie-Pothier, le 4 mai 2017 à 14 h 20, afin d'escorter les étudiants et les étudiantes.

Achat d'un arbre de Noël 3D illuminé

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un arbre de Noël 3D illuminé de Leblanc Illuminations-Canada pour une somme de 9958,35 \$ (plus taxes applicables).

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 000 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour les services professionnels dans le projet de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Avis de motion

Règlement d'emprunt numéro 001 2017 pour procéder à la réfection des infrastructures de la rue Saint-Joseph, soit les réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie, autorisant un emprunt n'excédant pas 2 274 373 \$ et prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale pour en défrayer les coûts.

Contrat d'entretien des aménagements paysagers

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'Eau Fil des Saisons Horticulteur pour une somme de 8 820,88 \$ (incluant les taxes).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résultat de l'appel d'offres pour la préparation de plans et devis pour la construction d'une caserne

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques retienne les services de Héту-Bellehumeur architectes inc. pour une somme de 77 953,05 \$ (incluant les taxes).

HYGIÈNE DU MILIEU

Mandat à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables) de Beaudoin Hurens pour la transmission des demandes d'aide financière au FCCQ-FPC pour la réfection de la conduite d'amenée du rang Saint-Jacques et pour la mise aux normes du réservoir d'eau potable.



BILAN DES DÉCISIONS

Résumé de la séance d'ajournement du 13 février 2017

Achat de sulfate ferrique liquide

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 30 tonnes métriques de sulfate ferrique liquide de Kemira au coût de 180 \$/tonne pour la station de traitement des eaux usées.

URBANISME

Demandes de dérogation mineure

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure portant sur le lot 3024874 situé sur la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure portant sur le 93, rue Laurin.

LOISIRS

Demande de partage des coûts pour le camp de jour 2017

Il est résolu à l'unanimité d'adresser une demande aux municipalités de Saint-Alexis et de Sainte-Marie-Salomé quant au partage des coûts pour le camp de jour 2017.

Embauche d'une coordonnatrice pour le camp de jour 2017

Il est résolu à l'unanimité d'embaucher madame Virginie Lafèche-Lajoie à titre de coordonnatrice.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

Facture du Réseau Biblio

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 10070,28 \$ (plus taxes applicables) au Réseau Biblio pour les frais d'exploitation de l'année 2017.

ADMINISTRATION

Demande au MAMOT pour les élections municipales 2017

ATTENDU la tenue des élections municipales le 5 novembre 2017;

ATTENDU QUE l'utilisation d'une seule liste électorale MRC/municipalités locales diminuerait le risque d'erreurs par les scrutateurs, éviterait la double liste et toutes les procédures en double du processus actuel et diminuerait les coûts pour l'ensemble des organisateurs;

Il est résolu à l'unanimité de demander au MAMOT :

- D'autoriser l'utilisation d'une seule liste électorale MRC/municipalités locales;
- D'autoriser l'utilisation d'une seule boîte de scrutin avec des bulletins de vote de couleurs différentes pour le maire, les conseillers et le préfet.

Renouvellement d'adhésion à la Société de généalogie de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour l'année 2017 pour une somme de 75 \$.

Renouvellement d'adhésion à l'écocentre de Sainte-Julienne

Il est résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion pour l'année 2017 pour une somme de 53 908,32 \$.

Participation au Rendez-vous 2017 du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Pierre La Salle et madame Isabelle Marsolais à participer au Rendez-vous 2017 pour une somme de 150 \$ par personne.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance
d'ajournement du 13 février 2017

BILAN DES DÉCISIONS

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Certificat de paiement numéro 2 (acceptation finale) à BLR Excavation, Division de Terrassement BLR inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 344,60 \$ à BLR Excavation, Division de Terrassement BLR inc. pour les travaux de remplacement du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Embauche de monsieur Charles Desrochers

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Charles Desrochers à titre de pompier pour le Service de sécurité incendie.

Achat d'un désincarcérateur

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un désincarcérateur pour une somme de 12 498 \$ (plus taxes applicables).

HYGIÈNE DU MILIEU

Contrat d'entretien des génératrices

Il est résolu à l'unanimité d'accorder le mandat d'entretien des génératrices à Bruno Électrique inc. pour une durée de cinq (5) ans pour une somme de 9 850 \$ (plus taxes applicables).

Facture de Plomberie Brébeuf inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 6 043,04 \$ (plus taxes applicables) à Plomberie Brébeuf inc. pour les travaux majeurs de nettoyage effectués à la station de traitement des eaux usées.

LOISIRS

Contrat pour la sonorisation et l'éclairage pour la fête nationale

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du Groupe RFM pour une somme de 1 839,60 \$ (incluant les taxes) pour la fête du 24 juin 2017.

VARIA

Remplacement d'un membre du comité de toponymie

Il est résolu à l'unanimité de nommer madame Denise Perreault Laurin à titre de membre du comité de toponymie en remplacement de monsieur André Leblanc.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles, sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

La Municipalité de Saint-Jacques désire obtenir des offres concernant la location d'une terre située sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, ci-après décrite :

Lot 3 584 336

Superficie de 23,29 arpents

**Vous pouvez consulter la carte à la Mairie durant les heures d'ouverture au 16, rue Maréchal*

Les personnes intéressées pourront se procurer les formules de soumission à partir du **mardi 4 avril 2017**. Toute soumission doit, pour être valablement reçue, porter la mention « LOCATION DE TERRE » et se trouver physiquement sous pli cacheté à la mairie de Saint-Jacques au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques le **lundi 24 avril 2017 avant 11 h**. Les enveloppes contenant les soumissions seront ouvertes le mardi 25 avril 2017 à 11 h 01 à la mairie de Saint-Jacques.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 3E JOUR D'AVRIL 2017.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

PAIEMENT DES TAXES SCOLAIRES

Veillez prendre note que les taxes scolaires sont régies par la Commission scolaire des Samares et **ne peuvent pas** être acquittées à la mairie de Saint-Jacques.

LE COMPTE DE TAXES SCOLAIRES SE PAIE DE DIFFÉRENTES FAÇONS :

- Par la poste (inclure tous les coupons originaux) :
Commission scolaire des Samares
Casier postal 3001
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0
- Dans la plupart des institutions financières.

Veillez noter que la Commission scolaire des Samares n'accepte aucun paiement au centre administratif.



SAINT-JACQUES

NOMINATION DE RUES



Gilles Sincerny
Directeur général de 1958 à 2000

Le conseil municipal est fier d'annoncer la nomination de deux nouvelles rues sur notre territoire.

Afin de rendre hommage à monsieur Gilles Sincerny, décédé en 2016, qui a occupé la fonction de directeur général à la Municipalité de Saint-Jacques pendant plus de 40 ans, soit de 1958 à 2000, le conseil municipal a tenu à nommer une rue à son nom. La future rue, qui sera construite à l'été 2017 et qui sera perpendiculaire à la rue Laurin portera le nom de « rue Sincerny ».

De plus, il était nécessaire de procéder à la nomination de la rue située entre la rue Saint-Joseph et la rue des Mésanges. Le comité de toponymie, suite à une requête de monsieur Jean-Luc Lemarbre, a proposé de nommer cette rue la « rue Lemarbre » en l'honneur des nombreux membres de la famille éponyme qui ont habités ce secteur depuis de nombreuses années.

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE



**Société
canadienne
du cancer**

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jacques encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer dans le cadre du mois d'avril, Mois de la jonquille.

La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national, à caractère communautaire, dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer.

L'argent recueilli durant le Mois de la jonquille aide les personnes de la région qui sont touchées par le cancer ainsi que leur famille.

Participez à une activité dans votre communauté durant le Mois de la jonquille. Communiquez avec votre bureau local de la Société canadienne du cancer afin d'en savoir plus.



Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est responsable de plusieurs intoxications au Québec. **C'est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires.**

Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort.

Le monoxyde de carbone se dégage lorsque **des appareils et des véhicules** brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, etc.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Lorsque l'avertisseur sonne, il est important de savoir ce qu'il faut faire..

Si vous voulez vous procurer un avertisseur, vous trouverez des conseils d'achat dans la section « **Choisissez vos avertisseurs de CO** » du site Internet du ministère de la Sécurité publique.

Repérer les sources de monoxyde de carbone

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du monoxyde de carbone et causer des intoxications :

- les **appareils de chauffage non électrique** comme les fournaies au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chauffeuses au propane;
- les **véhicules à moteur à combustion** comme les automobiles, les motoneiges, les bateaux ou les véhicules tout-terrain;
- les **appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane** comme les cuisinières au gaz naturel, les réfrigérateurs au propane ou les chauffe-eau au propane;
- les **outils et appareils fonctionnant à l'essence** comme les tondeuses, les scies ou les génératrices;
- les **appareils de plein-air** comme les barbecues, les lampes à l'huile ou les réchauds.

L'utilisation de ces appareils et de ces véhicules ne présente généralement pas de danger pour votre santé, mais ils peuvent causer une intoxication au monoxyde de carbone. Voici quelques situations où une intoxication peut se produire :

- Les appareils ou les véhicules sont défectueux ou mal entretenus.
- Les appareils ou les véhicules sont utilisés dans un endroit fermé ou insuffisamment aéré.
- Les appareils ou les véhicules sont utilisés de façon non appropriée.
- vous faites démarrer votre voiture alors que le tuyau d'échappement est obstrué par la neige à la suite d'une tempête.

LE MONOXYDE DE CARBONE
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :





SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Précautions à prendre

La meilleure façon de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone est d'agir de façon sécuritaire :

- **Installez un avertisseur de monoxyde de carbone** dans les endroits où il y a des sources de monoxyde de carbone.
- Ne pas utiliser d'appareils à moteur utilisant un combustible, comme de l'essence ou du propane, à l'intérieur.
- Respectez les règles d'entretien et de sécurité. Par exemple, si vous avez un foyer ou un poêle à combustion lente, faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année, au printemps ou à l'automne. Assurez-vous également qu'elle ne soit pas obstruée et qu'elle ne présente pas de fuites.
- Faites appel à du personnel qualifié. Par exemple, demandez à un mécanicien qualifié de vérifier les parties du système d'échappement de votre véhicule comme le collecteur, le catalyseur, le silencieux et le tuyau d'échappement.

Des mesures de sécurité appropriées doivent être prises pour réduire les risques d'accidents lors de la manipulation, de l'installation et de l'utilisation d'appareils fonctionnant au propane.

Des mesures particulières doivent être prises lors de certaines situations, afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. Certains gestes doivent aussi être posés en présence de symptômes ou en cas d'urgence.



En cas de panne de courant

Ne vous chauffez jamais avec des appareils fonctionnant au gaz comme une cuisinière, une chaufferette d'appoint, une chaufferette de camping ou un barbecue.

En cas de panne prolongée par temps froid, vérifiez si votre municipalité a prévu des lieux d'hébergement où vous pourriez aller pour assurer votre sécurité.

Si vous utilisez une génératrice, installez-la :

- à l'extérieur de votre maison ou de votre garage, que celui-ci soit intégré à votre maison ou situé à côté;
- le plus loin possible des portes et des fenêtres.

Gestes à poser en cas d'urgence

Si vous avez des symptômes d'intoxication et que l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne ou pas :

- Si vous avez accès à un service d'incendie :
 - Dirigez-vous vers l'extérieur.
 - Composez le 9-1-1.
 - Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.
 - N'utilisez pas vos appareils à combustible avant de les avoir fait vérifier par une personne qualifiée.
- Si vous n'avez pas accès à un service d'incendie :
 - Ouvrez les portes et les fenêtres.
 - Dirigez-vous à l'extérieur.
 - S'il y a lieu, coupez l'alimentation des appareils à combustible, comme les bonbonnes de propane ou de gaz ou les appareils à essence.
 - Ne retournez pas à l'intérieur avant d'avoir fait vérifier vos appareils à combustible par une personne qualifiée.
- S'il y a lieu, avisez un membre du personnel de l'établissement.

Retour sur la Semaine de relâche

Du 27 février au 4 mars dernier, se déroulait la Semaine de relâche pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Samares. Dans le cadre de cette Semaine de relâche, le Service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Jacques vous proposait une multitude d'activités innovatrices pour toute la famille.

**Au total, treize (13) activités réparties sur 6 jours, plus de 450 participants pour l'ensemble des activités!
Merci à tous pour votre participation active!**

L'activité « À vos raquettes » a dû être annulée à cause des conditions météorologiques, sinon l'ensemble des activités fut maintenue. Le Kin-ball, la Zumba ainsi que les bains libres ont eu un franc succès. De plus, 24 jeunes ont participé à la sortie aux Super glissades Saint-Jean-de-Matha et 9 jeunes sont allés à la sortie « Skiez à planche » à la station de ski Val Saint-Côme.

Vous êtes également nombreux à avoir participé à la projection du film Moana au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France. **Nous tenons à souligner l'implication de monsieur Jimmy, citoyen, qui nous a été d'un précieux soutien. Votre contribution a été plus qu'appréciée! ;-)**

La première édition de la Journée Carnavalesque fut également une belle réussite! Plus d'une trentaine de familles sont venues braver le froid de l'hiver pour s'amuser au parc Aimé-Piette et profiter de notre BBQ hivernal. Nous comptons en faire un rendez-vous annuel. Serez-vous des nôtres l'an prochain?

Merci à tous nos bénévoles :

Les Chevaliers de Colomb, monsieur Rolland Beauséjour, monsieur André Larivière, monsieur Michel René Perron, monsieur Dany Éthier et monsieur Denis Lafontaine qui étaient en charge du BBQ et qui nous ont été d'un précieux soutien lors de l'organisation de l'événement. Merci à tous les bénévoles organisateurs ainsi qu'aux membres du conseil municipal.



Merci à tous nos partenaires :



LOISIRS & CULTURE

CAMP DE JOUR



Le camp de jour est offert aux enfants âgés de 5 ans (au 30 juin) à 12 ans, résidents de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. Les non-résidents, autres que les municipalités participantes, devront défrayer une surcharge de 25 % du tarif indiqué, si place il y a. Le camp de jour débutera le 27 juin.

CAMP DE JOUR

1^{er} enfant : 45 \$/par semaine
2^e enfant : 35 \$/par semaine
3^e enfant et plus : 30 \$/par semaine

SERVICE DE GARDE

25 \$/par semaine
Avant-midi : 7 h à 9 h
Après-midi : 16 h à 17 h 30

CHANDAIL

10 \$ obligatoire lors des sorties

INSCRIPTION :

Mardi 25 avril de 18 h à 21 h
Mercredi 26 avril de 18 h à 21 h

Salle du conseil municipal (mairie)
16, rue Maréchal, Saint-Jacques

MODALITÉS DE PAIEMENTS

- Comptant
- Débit
- Crédit
- Chèques postdatés :
15 mai
1^{er} juin
15 juin (au plus tard)

Nous ne prendrons aucun formulaire ou inscription avant les journées d'inscription. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ. PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

TOUT LE QUÉBEC SE MET AU DÉFI, ET VOUS ?

Défi Santé

**En solo, en famille ou en équipe :
inscrivez-vous dès maintenant à DefiSante.ca**

Du 30 mars au 10 mai, Anaïs Favron vous invite à relever le Défi Santé, le rendez-vous annuel pour mettre sa santé en priorité! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs :

- **Objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **Objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!
- **Objectif Équilibre** : favoriser son sommeil chaque jour

Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant!

Dans le cadre du Défi Santé, la Municipalité de Saint-Jacques vous propose une séance de Cardio Zumba au parc Aimé-Piette le jeudi 4 mai de 17 h 30 à 20 h 30.

Inscrivez-vous au www.defisante.ca et venez relever le défi!

LOISIRS & CULTURE



HOCKEY BALLE LIBRE AVEC

De nouveau cet été, la Municipalité de Saint-Jacques organise une activité pour tous les citoyens et citoyennes, petits, moyens, grands, jeunes, moins jeunes, filles ou garçons : **le hockey balle**. Beau temps mauvais temps, on joue!

2 catégories (mixtes) vous sont offertes (limite de 30 joueurs par catégorie)

Enfants | 6 à 12 ans

Les jeudis de 19 h à 20 h | 55 \$

La joute débutera le jeudi 20 avril prochain

et terminera le jeudi 8^{er} juin (7 semaines)

L'activité débutera en gymnase et pourra être transférée sur la surface extérieur de hockey balle.

ÉQUIPEMENT REQUIS : Casque avec visière ou demi-visière, gants, jambières (hockey balle), bâton de hockey.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

BADMINTON LIBRE | Sur réservation seulement

Qui : Pour tous

Session : 5 avril au 31 mai

Quand : Les mercredis de 18 h à 22 h (3 terrains disponibles par heure)

Coûts : Résident : 2 \$ (taxes en sus) par personne par heure de réservation du terrain

Non-résident : 2,50 \$ (taxes en sus) par personne par heure de réservation du terrain

MATÉRIEL REQUIS : Raquette et volant

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vincent Grenier | 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

SPINNING (VÉLO STATIONNAIRE) :

Qui : 14 ans et plus (consentement des parents si moins de 18 ans)

Niveau : débutant/intermédiaire

Session : 10 avril au 12 juin (10 semaines)

Quand : Les mardis : 18 h 30 à 19 h 30

Les mardis : 20 h à 21 h (si 8 inscriptions ou +)

Les jeudis : 19 h à 20 h

Coûts : 100 \$

Lieu : Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin
(101, rue Sainte-Anne)

MATÉRIEL REQUIS : Vêtement d'entraînement, bouteille d'eau, serviette d'entraînement

INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vanessa Henri, kinésiologue | 514 776-7441





Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

HORAIRE | Lundi 14 h à 20 h | Jeudi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h | Samedi 10 h à 12 h



Congé de Pâques

La bibliothèque sera fermée le samedi 15 avril et le lundi 17 avril. Nous serons de retour le mardi 18 avril à l'horaire régulier.

EXPOSITION DE L'ARTISTE PEINTRE SOPHIE VENNE

En avril et en mai, venez admirer les œuvres de l'artiste peintre, Sophie Venne, à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

CAJETAN LAROCHELLE, COMPAGNON DE LA TERRE



Ahonk! ahonk! ahonk!

*Quand, chassant l'hiver de sa voix,
l'outarde survole mon toit,
étonné, comblé, je reparle
aux murets de pierres, fleurs, arbres.*

Ahonk! ahonk! ahonk!

Une rencontre avec l'auteur portant sur son livre *Compagnon de la terre*, récemment publié chez Leméac, se tiendra à la Bibliothèque Marcel-Dugas, **le jeudi 20 avril à 19 h 30** dans le cadre du Jour de la terre. Animé par Pascal Chevrette*, l'événement comportera un visionnement d'une courte vidéo, un entretien, des lectures d'extraits ainsi qu'une période de questions. Le tout sera suivi d'une séance de signatures.

*Pascal Chevrette enseigne la littérature au collège Montmorency. Chroniqueur littéraire, il collabore aux *Cahiers de lecture de l'Action nationale* à titre de chef de pupitre du volet Littérature.

POUR INSCRIPTION : 450 831-2296



Bibliothèque

Marcel-Dugas



JEU ÉDUCATIF EN LIGNE

Slice Fraction est une ressource numérique destinée aux enfants de 5 à 12 ans. Il s'agit d'un jeu en ligne éducatif et ludique. Cette ressource a pour objectif de faire comprendre les concepts fondamentaux liés aux fractions tout en s'amusant. Recherches scientifiques de l'UQAM dont les résultats prouvent son efficacité pour améliorer les performances des élèves.

DISPONIBLE DANS LA SECTION BIBLIOTHÈQUE DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.



HEURE DU CONTE SUR LES PIRATES



Samedi 6 mai à 10h
À la bibliothèque Marcel-Dugas

INSCRIPTION: 450-831-2296

VENTE DE LIVRES 2017

Nous sommes à préparer la vente de livres... Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en défaire! Vous pouvez les apporter à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal) jusqu'à la fin du mois d'avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons. Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues).

Nous n'acceptons ni les encyclopédies ni les condensés (Sélection Reader's Digest).

La vente de livres aura lieu le jeudi 18 mai de 14 h à 19 h.

Les sommes amassées serviront au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables



VOS ORGANISMES

SHENA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE
DE LA NOUVELLE-ACADIE



LES MURETS VIVANTS AVEC JEAN-PHILIPPE LALIBERTÉ 18 avril à 19 h 15

Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques

Gratuit pour les membres
5 \$ pour les non-membres.



Surveillez notre dépliant pour 2017-2018 qui sortira en mai!

Conférence qui explique comment verdir des murs 2D ou 3D. Après un survol de la construction, nous verrons les végétaux. Il y a beaucoup de possibilités!

INFORMATION :

Suzie Bonin 450 271-0114



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Mercredi 12 avril à 19 h | Conférence de Roger Turgeon : « Le Balbuzard pêcheur »

La migration printanière va bientôt accueillir le Balbuzard pêcheur. Sa nidification, sa répartition géographique, sa présence au lac Villiers, voilà autant de sujets qui seront abordés lors de cette conférence. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres. Lieu : 34, 1^{re} Avenue, à Notre-Dame-des-Prairies.

Les mercredis 19 et 26 avril et 3 mai et le mardi 9 mai de 19 h à 21 h 30

Cours ornitho-terrain avec Marcel Harnois

La SOL offre des nouveaux cours d'ornithologie animés par Marcel Harnois. Ils auront lieu au 34, 1^{re} Avenue à Notre-Dame-des-Prairies. Les excursions auront lieu les fins de semaines. Les dates et endroits sont à déterminer. Le coût est de 50 \$ pour les membres et 75 \$ pour les non-membres. Sur inscription uniquement. Daniel Coderre au 450 835-0727 ou à dan_cod@hotmail.com.

Samedi 15 avril à 8 h 45 | Sortie à Baie-du-Febvre avec Janine Piché et Jean-Pierre Guilbault

Nous irons inspecter les bassins d'épuration, un marais, ainsi que les abords du fleuve Saint-Laurent à la recherche de l'érisma rousse et de plusieurs autres espèces. Le point de rencontre est fixé à 8 h 45 à la porte principale du restaurant McDonald's de Berthier situé au 1040, avenue Gilles Villeneuve. Le départ se fera à 9 h et le retour en fin de journée. INSCRIPTION : Janine Piché | janinepiche2015@gmail.com. En cas de mauvais temps, la sortie sera remise au lendemain, à la même heure.

Les samedis et dimanches 22 et 23 avril, 29 et 30 avril | Animation à la halte migratoire de Saint-Barthélemy

Vous pouvez y observer plusieurs espèces de canards, de nombreuses oies des neiges ainsi que des bernaches et autres visiteurs ailés. Pour s'y rendre : prendre l'autoroute 40 jusqu'à la sortie 155 (Saint-Barthélemy), traverser l'intersection et faire quelques centaines de mètres sur le chemin gravelé qui mène à la halte. On vous y attend!

INFORMATIONS :

Luc Foisy au 450 759-8987

VOS ORGANISMES



Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire où il fait bon vivre.

Studios 3 1/2 et 4 1/2 disponibles dès maintenant! Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

INFORMATION :

Thérèse Beauchamp | 450 397-1212

STUDIO À LOUER



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lenauziens

Souper suivi de l'assemblée générale annuelle Mardi 25 avril

Souper, 18 h

Assemblée générale annuelle à 19 h 30

Au Centre culturel du Vieux-Collège

Dîner de la Fêtes des mères et des pères

Mardi 9 mai à 11 h 30

Au Centre culturel du Vieux-Collège

Comédie « Boeing Boeing »

Judi 20 juillet à 20 h 30

Théâtre Hector-Charland, L'Assomption

Départ de Saint-Jacques en autobus

INFORMATION :

Denise | 450 839-2132

IMPORTANT

Nous sommes à organiser un cours de « mémoire » offert par la Commission scolaire qui aura lieu les lundis du mois de septembre prochain au Centre culturel du Vieux-Collège. Un minimum de 24 personnes est requis.

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT :

Rita Brisson | 450 839-6816



**CHEVALIERS
DE COLOMB**

CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES | 8 h à 12 h - 4 \$

Centre culturel du Vieux-Collège, 50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques

Dimanche 9 avril

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871

VOS ORGANISMES

CLUB DE PÉTANQUE de Saint-Jacques

Du 2 mai au 20 août 2017

Le début de la nouvelle saison aura lieu le 2 mai et les inscriptions se feront à partir de 18 h 30 au coût de 15 \$. Ceux qui préfèrent payer à la semaine, le coût est de 2 \$.

Cette activité est offerte aux gens de 18 ans et plus.

Nous avons demandé à Dame nature une température idéale pour tous les mardis soirs.

Pour les amateurs de tounois, le Club a planifié **7 TOURNOIS POUR L'ÉTÉ 2017** :

- Dimanche 28 mai
- Samedi 17 juin (tournoi du maire Pierre La Salle avec bourse de 300 \$ plus 75 % des mises)
- Samedi 24 juin (tournoi de la Saint-Jean – Inscription de 13 h à 14 h et souper au poulet)
- Dimanche 16 juillet (tournoi de la Caisse populaire avec bourse de 200 \$ plus 75 % des mises)
- Dimanche 20 août
- Lundi 4 septembre
- Dimanche 17 septembre

**Aux nouveaux arrivants qui veulent rencontrer d'autres personnes et participer à une activité physique et sociale, le Club de pétanque vous accueillera chaleureusement.
Bienvenue à tous!**



LE COMITÉ :

Thérèse Gaudet, présidente : 450 839-3879
Sylvie Landry, vice-présidente : 450 839-6666
Rita Marsolais, secrétaire : 450 839-2410
Claudette Leblanc, trésorière : 450 839-2657
Jean Beaudoin, directeur : 450 839-6666
Gilles Gaudet, directeur : 450 839-3593
Michel Lépine, directeur : 450 839-3353

Le souper de fin de saison est le 30 septembre.

Pour profiter du souper gratuit, vous devez être membre du Club et avoir joué un minimum de 12 parties.

VOS ORGANISMES



LA GARDE PAROISSIALE est un organisme à but non lucratif qui existe maintenant depuis 1927.

La Garde est une école de formation qui a pour mission de développer ses membres au niveau religieux, social et militaire. Ces trois objectifs doivent se compléter harmonieusement et ne peuvent être séparés.

Du point de vue religieux, une garde ne doit jamais oublier son titre de chrétien. Il se peut qu'il soit une personne jugée plus sévèrement que les autres en vertu de la fonction qu'elle est appelée à exercer à l'église, mais si, en tout temps, elle témoigne d'une bonne conduite, elle devient vite un modèle, un exemple à imiter dans son milieu, mais surtout cette personne devient un entraîneur.

Du point de vue social, la garde vous aidera à devenir de meilleurs citoyens. Vous acquerrez cette formation dans les cadres même de la Garde paroissiale, soit dans les assemblées, les comités et encore en acceptant différentes responsabilités qui pourraient vous être confiées.

Du point de vue militaire, il faudra toujours avoir à l'esprit que dans notre mouvement, la formation militaire n'est pas une fin, mais un moyen. Elle n'existe pas uniquement en fonction des parades ou des démonstrations, mais elle contribue au développement de la personne en lui faisant acquérir un véritable esprit de discipline.

En résumé, il faut retenir que l'implication et l'engagement dans la Garde paroissiale sera, pour le nouveau membre, un enrichissement et lui ouvrira des horizons tout en acquérant une formation sérieuse qui lui servira toute sa vie.

Dans notre organisme nous acceptons les personnes âgées entre 7 et 99 ans. Nous espérons votre collaboration pour faire grandir et faire revivre la Garde paroissiale Nouvelle-Acadie.

Venez nous rencontrer et en découvrir plus sur la Garde paroissiale!

RENCONTRE PUBLIQUE

Dimanche 23 avril de 18 h à 21 h

Au Centre culturel du Vieux-Collège, situé au 50, rue Saint-Jacques

VOS ORGANISMES

LE GROUPE SCOUT RENOUVELLE SON ACTIVITÉ DE BOUTEILLE-O-THON!

En effet, la fin de semaine du **22 et 23 avril 2017**, petits et grands scouts et leurs parents passeront chez vous récupérer vos bouteilles vides.

Si vous pensez être absents, vous pouvez laisser vos sacs et vos caisses sur votre balcon avec une note où il sera inscrit "Scouts Saint-Jacques". Il nous fera plaisir de les ramasser.

Vous avez également la possibilité de venir les porter vous-même au local scout (sous-sol de l'église, côté Horeb) les samedis 22 avril et dimanches 23 avril entre 9 h et 16 h.

En vous remerciant à l'avance de votre habituelle et précieuse collaboration!



Desjardins Caisse de la Nouvelle-Acadie

À tous les membres de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie.

La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle, le **lundi 24 avril prochain à compter de 19 h** à l'église de Sainte-Marie-Salomé.

Prix de présence et tirage de 4 bourses d'études viendront compléter cette assemblée.

Bienvenue à tous!

Dominic Thériault
Secrétaire | Conseil d'administration



INFORMATION

La mairie sera fermée à l'occasion du congé de Pâques dès 15 h le jeudi 13 avril, ainsi que le vendredi 14 et le lundi 17 avril. Joyeuses Pâques.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE | DATE LIMITE : 15 AVRIL

La Municipalité de Saint-Jacques désire vous rappeler que la date limite pour enlever tout élément d'abri d'autotemporaire est le 15 avril.

Toute personne qui ne se conforme pas au règlement municipal commet une infraction et est passible d'une amende. (Règlement numéro 55-2001, article 6.5.2.6)

NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN

L'arrivée du beau temps nous incite à nettoyer notre terrain. Nous vous demandons de **NE PAS JETER LE GRAVIER ET LE SABLE À LA POUBELLE**. Faites de petits tas et placez-les sur votre terrain, en bordure de la rue. L'équipe du Service des travaux publics se fera un plaisir de les ramasser.

COLLECTE DE FEUILLES ET DE GAZON | JEUDI 20 AVRIL

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles et de gazon près du bac brun le jeudi 20 avril prochain. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs en plastique ou en papier. Pour les semaines suivantes, ces éléments devront être disposés uniquement dans le bac brun.



Invitation consultation publique POLITIQUE CULTURELLE

La MRC de Montcalm désire procéder à l'actualisation de sa politique culturelle. Toutefois, cette démarche primordiale pour le développement culturel de la MRC ne peut se faire sans la participation du milieu. À cet effet, une consultation publique est prévue le **samedi 22 avril prochain** à 9 h à la salle municipale de la Municipalité de Saint-Liguori située au 750, rue Principale à Saint-Liguori.

Vous êtes un artiste, artisan, écrivain ou tout autre intervenant en culture? C'est une occasion à ne pas manquer pour nous faire part de vos réflexions et aspirations.

L'événement est gratuit. Si vous souhaitez être présent, veuillez confirmer votre participation au plus tard le **18 avril** auprès de madame Nathalie Gauthier au 450 831-2182, poste 7081 ou ngauthier@mrcmontcalm.com.